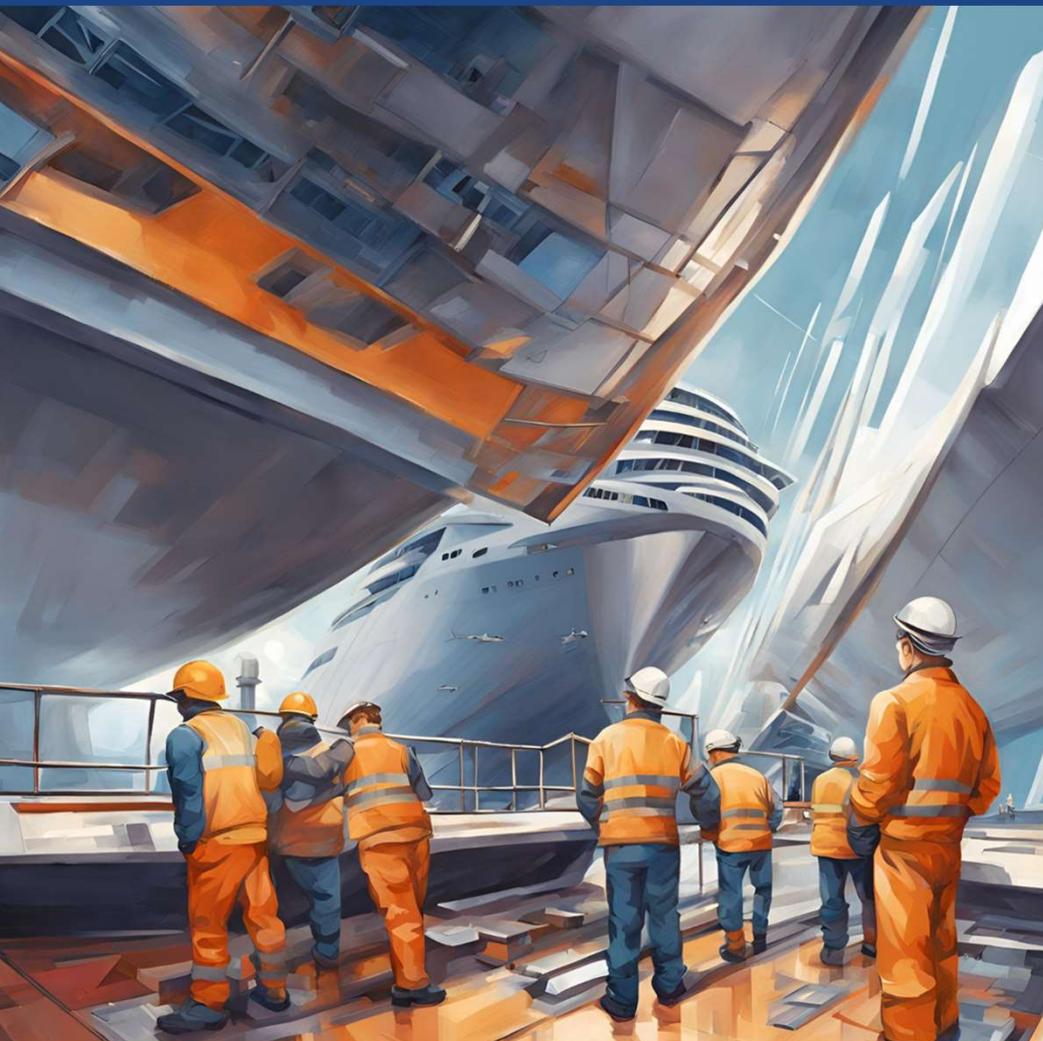


# MASTER de sociologie SANTÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

**Vers des métiers qui ont du sens !**



**OUVERT  
À L'APPRENTISSAGE  
AUX CONTRATS PRO**

Contacts:

[fc-socio@univ-nantes.fr](mailto:fc-socio@univ-nantes.fr)

[fanny.darbus@univ-nantes.fr](mailto:fanny.darbus@univ-nantes.fr)  
[thibaut.menoux@univ-nantes.fr](mailto:thibaut.menoux@univ-nantes.fr)



**Q**ualité de vie au travail, amélioration des conditions de travail,

maladies professionnelles, souffrance au travail, risques psycho-sociaux... Confronté·e·s aux multiples problèmes associés aux transformations de l'organisation du travail et de l'emploi, les acteurs et actrices économiques nationaux·ales au même titre que les entreprises et les collectivités du grand Ouest ont besoin de praticien·ne·s doté·e·s d'une formation qualifiante. Pour répondre à ces enjeux, l'UFR de sociologie de Nantes Université a créé un nouveau parcours de formation qui a ouvert à la rentrée 2017-2018. S'appuyant sur les recherches focalisées sur le monde du travail au sein du CENS (Centre Nantais de Sociologie) et sur les savoirs spécialisés issus de différentes disciplines, ce parcours a été conçu en dialogue avec des praticien·ne·s expert·e·s dans les questions de santé au travail. Ce parcours de master est l'un des seuls en sciences sociales à se positionner sur le champ de la santé et de la sécurité au travail (SST). Il fournit aux étudiant·e·s une approche systémique du sujet, ce qui signifie plus concrètement qu'au sein de ce cursus, l'organisation du travail est au centre des réflexions menées en matière de SST. Complémentaire à cette approche, l'expertise strictement technique est fournie par des professionnel·le·s extérieur·e·s et surtout par l'expérience de terrain qu'acquièrent les étudiant·e·s en entreprises ou en collectivités (au travers de stages ou de contrat en alternance).

Un des enjeux de la formation est ainsi de préparer des professionnel·le·s qui seront placé·e·s à l'interface entre les services de production et les services de direction, et qui devront, au-delà de remplir les obligations légales en matière d'évaluation des risques professionnels propres à chaque établissement, arriver à convaincre les décideurs entrepreneuriaux de mettre en place de façon concrète les transformations structurelles et organisationnelles nécessaires à l'amélioration des conditions de travail des salarié·e·s. Le master SCT a ainsi comme point fort de proposer des compétences de généraliste très appréciées par les entreprises qui accueillent les étudiant·e·s. Ces compétences de coordination font appel aux différentes disciplines importantes du point de vue des missions professionnelles afférentes à ces métiers : parmi celles-ci, la sociologie figure bien sûr en bonne place, avec ses méthodes d'enquête quantitatives et qualitatives et avec tout ce qu'elle permet en termes de posture réflexive et de regard critique et distancié sur les outils et les enjeux. Mais, aux côtés de la sociologie, le master forme également les étudiant·e·s au droit, à l'ergonomie, à l'épidémiologie, à la psychologie du travail et en particulier à la clinique de l'activité.

### **Les objectifs de la formation**

Le parcours Santé et conditions de travail forme des praticien·ne·s qui capables au sein d'une organisation privée ou publique :

- D'évaluer et d'analyser les principaux risques et nuisances liés aux conditions de travail dans un objectif de prévention et de gestion,
- De concevoir et de mettre en place des dispositifs de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail,
- D'impulser une politique de qualité de vie au travail,
- De sensibiliser et de former au quotidien les salarié·e·s et les dirigeant·e·s aux problématiques des risques professionnels et de qualité de vie au travail,
- D'animer des dispositifs de prévention.



### **Secteurs d'activités et emplois accessibles par les diplômé·e·s**

Le parcours Santé et conditions de travail forme aux métiers de l'expertise et du conseil dans le domaine de la santé au travail, des risques psycho-sociaux, de la qualité de vie au travail. Les lieux d'exercice professionnel sont les services Ressources Humaines ainsi que les services Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) de grandes entreprises et d'établissements publics les cabinets d'expertise, les organismes publics et parapublics spécialisés (ANACT, ARACT, CARSAT, INRS, etc.), les organisations professionnelles.

Les emplois accessibles aux diplômé·e·s sont : préventeur·trice, responsable HSE, consultant·e en organisation du travail et santé, expert·e en conditions de travail, formateur·trice sécurité, intervenant·e en prévention des risques professionnels, chargé·e d'étude, contrôleur·se de sécurité CARSAT.

### **Le public**

Des étudiant·e·s en formation initiale fortement intéressé·e·s par les problématiques suivantes :

- Ø l'organisation du travail et de l'emploi,
- Ø les transformations des organisations,
- Ø les collectifs de salarié·e·s,
- Ø les systèmes de contraintes dans lesquels sont situés les individus au travail,
- Ø la santé et l'usure physique.

Des actif·ve·s en formation continue (salarié·e·s ou demandeur·euse·s d'emploi) souhaitant acquérir une expertise en santé et conditions de travail et obtenir un diplôme. Ils et elles occupent un emploi qui a partie liée avec les questions de santé au travail ou souhaitent se diriger vers ce type de spécialité.



## Les conditions d'admission

### · Candidatures de plein droit :

Titulaires d'une licence de sociologie, sciences sociales, démographie, droit, histoire, santé publique, science politique, psychologie, intervention sociale.

### · Candidatures soumises à dérogation :

Professionnel·le·s expérimenté·e·s (certain·e·s relèveront de démarche de validation des acquis).

### · Modalités :

Tou·te·s les candidat·e·s sont sélectionné·e·s sur dossier. Le dossier comprend : diplôme de licence, relevé de notes de L3, CV et lettre de motivation de 2 à 4 pages qui précisant les thèmes de prédilection du·ou de la candidat·e. Un entretien peut être éventuellement demandé afin de vérifier l'ajustement entre les attentes du·ou de la candidat·e et la formation proposée.

## L'organisation de la formation

**L'année de Master 1** est divisée en deux temps : un premier semestre qui condense les apports théoriques et conceptuels ; un deuxième semestre essentiellement consacré à la réalisation d'une mission de stage de 3 mois minimum.

**L'année de Master 2 est organisée en alternance** : son début officiel est fixé au 15 septembre. La rythmique de l'année est de deux semaines de cours tous les 15 jours environ (voir calendrier indicatif en page 9) en alternance avec la réalisation d'une mission de stage (d'une durée minimale de 4 mois temps plein) ou avec un emploi notamment dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage.

· **Effectifs** : pour chacune des deux années, les promotions comptent entre 12 et 20 étudiant·e·s.



### **Le stage, le contrat d'apprentissage, et le contrat de professionnalisation**

Pour les étudiant·e·s en stage, de même que pour les bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, il s'agit de mener une mission d'expertise sociologique en santé et travail en bénéficiant de l'encadrement d'un·e tuteur·rice côté entreprise et d'un·e enseignant·e référent·e. Ces dernier·e·s les accompagnent dans cette expérience professionnelle afin qu'ils et elles puissent :

- Ø soit participer à des missions d'évaluation et d'analyse des principaux risques et nuisances liés aux conditions de travail dans un objectif de prévention et de gestion,
- Ø soit contribuer à la conception et à la mise en place de dispositifs de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail,
- Ø soit sensibiliser et former les salarié·e·s et les dirigeant·e·s aux problématiques des risques professionnels et de qualité de vie au travail,
- Ø soit participer à l'animation des dispositifs de prévention.

**Le stage** peut être conclu avec des établissements de droit privé (entreprises, associations, mutuelles, coopératives, établissements ou organismes à caractère industriel et commercial, EPIC), de même qu'avec des établissements de droit public (établissement public, collectivités territoriales, etc.).

### **Le contrat d'apprentissage est ouvert en M2 seulement.**

D'une durée de 6 mois minimum à 13 mois maximum dans le cadre du master SCT. Ce contrat ouvre à rémunération en fonction d'un barème de l'âge et du SMIC. Le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) [Formasup Pays de la Loire](#) assure le suivi des étudiant·e·s ayant signé un contrat d'apprentissage pour leur deuxième année de Master.

Pour les étudiant·e·s, les conditions d'éligibilité à un contrat d'apprentissage sont : avoir moins de 30 ans (exception pour les sportif·ve·s de hauts niveaux et les travailleur·se·s en situation de handicap – titulaire d'une RQTH). Vous trouverez [ici](#) un rappel de l'ensemble de ces avantages ainsi que le lien de téléchargement du guide de l'apprenti·e.

Pour l'employeur, avoir recours à l'apprentissage présente de nombreux avantages : la sécurité de recruter une personne adaptée à vos besoins, l'occasion de participer à la formation de votre futur·e salarié·e, lui apprendre un métier et lui permettre d'intégrer la vie et la culture de votre structure dans son environnement. Ce dispositif de formation permet également de bénéficier d'avantages fiscaux importants et, pour les établissements privés, d'une prime de 8000 euros. Vous trouverez [ici](#) un rappel de l'ensemble de ces avantages ainsi que le lien de téléchargement du guide de l'employeur.

Le contrat de professionnalisation est ouvert en M1 ou en M2 au sein d'établissements de droit privé ou public. Il s'agit d'un contrat de travail de 6 mois minimum qui offre un double statut d'étudiant·e et de salarié·e.

## Lieux de formation

Les enseignements ont lieu en présentiel, sauf période exceptionnelle (confinement).

Cependant, certains cours sont sous forme hybride (Atelier RGPD) ou sous forme de module en ligne (autoformations INRS).



Mais **aucun suivi à distance du master n'est possible**. Les cours ont généralement lieu sur le **campus Tertre** à Nantes (chemin de la Censive du Tertre, 44300 Nantes). Certains cours de M2 (les cours du vendredi) sont hébergés au **CFA Formasup** sur l'Île de Nantes (2 Bis Bd Léon Bureau, 44200 Nantes). Les **lieux de stage** ou de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage peuvent être trouvés partout à l'échelle du territoire national ou à l'étranger, à conditions de pouvoir revenir lors des jours de cours (pour le M1 : toutes les semaines au semestre 1 et une fois par mois au semestre 2 ; pour le M2 : toutes les deux semaines aux semestres 1 et 2).

## Les mémoires

**En fin de Master 1**, un premier mémoire est attendu. Il vise d'une part à mettre en perspective les missions de stage réalisées (contexte institutionnel, enjeux de la mission, etc.) et, d'autre part, à rendre compte avec réflexivité de la démarche développée, des outils et méthodes mobilisés, des indicateurs construits, etc. Les lectures sociologiques doivent donc être mobilisées explicitement et une problématique doit être construite et travaillée. Le mémoire de M1 compte 40 à 60 pages (hors annexes).

**En fin de Master 2**, les étudiant·e·s produisent un mémoire plus ambitieux. L'enjeu est de s'approprier les travaux de recherche et les apports des cours pour analyser une question issue de leur expérience de stage ou leur terrain professionnel. La problématique traitée dans le mémoire de M2 mobilise les apports de la sociologie des risques professionnels, et plus largement de la sociologie de la santé et de la sociologie du travail en vue de produire de nouvelles connaissances. Le mémoire de M2 compte 60 à 80 pages (hors annexes).

Les mémoires de M1 et de M2 font l'objet d'une soutenance devant un jury composé de deux ou trois membres.

## Evaluation

Différents types d'évaluation sont utilisés : dossiers, écrits sur table, notes de synthèse, oraux. Selon les cours, les notations pourront être individuelles ou collectives. La note minimale requise au mémoire pour valider l'année est de 08/20. En dessous de cette note au mémoire, l'année n'est pas validée.



## **LISTE DES CONTACTS**

Responsable Master 1 : Thibaut MENOUX (thibaut.menoux@univ-nantes.fr)

Responsable Master 2 : Fanny DARBUS (fanny.darbus@univ-nantes.fr)

Assistante de formation : Élodie PACOR (sociomasters@univ-nantes.fr)

- **Responsables formation continue** : Audrey LACOUR 02.53.48.77.68 / fc-sociologie@univ-nantes.fr

<http://www.sociologie.univ-nantes.fr/les-formations/formation-continue/>

- **Contacts Apprentissage (CFA Formasup) :**

Audrey MONNIER, Coordinatrice, Formations, Référente Handicap / **02.72.64.88.70**  
– **07.86.89.50.70** / audrey.monnier@formasup-paysdelaloire.fr

Référente employeurs / Sylvie MADELINE, Assistante de gestion/ facturation,publics /  
**02.72.64.88.70** / sylvie.madeline@formasup-paysdelaloire.fr

- **Informations utiles :**

Numéro UAI du CFA Formasup : 0442415L

Code RNCP du Master 2 SCT en alternance : 31499

Code diplôme de la formation : 13512314

## **CANDIDATURES EN LIGNE EN FÉVRIER/ MARS**

**POUR LE MASTER 1** : [MonMaster.gouv.fr](https://www.monmaster.gouv.fr)

**POUR LE MASTER 2** : <https://www.univ-nantes.fr/sinscrire/candidature-en-master-1-ou-2>

## Le contenu prévisionnel de la formation MASTER 1



### SEMESTRE 1

	Intitulés de l'UE	Intitulés de l'EC	Heures	Coef. EC	ECTS
Semestre 1	UE Connaissance et enjeux du monde contemporain	Sociologie des groupes professionnels (mutualisé M1 TET)	24 CM	3	3
		Égalité professionnelle: enjeux et obstacles	12 TD	3	
	UE Encadrement juridique et gestionnaire du travail	Rationalisation des organisations	21 TD	3	6
		Droit du travail	24 TD	3	
	UE Méthodologie appliquée	Analyse de l'activité en situation (MUTU)	20 CM	1	4
		Observations et élaborations de données/Analyse de données d'observation	18 CM	1	
		Méthodologie du diagnostic santé travail	24 TD	2	
		Analyse des données	18 TD	2	
		Sécurité en entreprise	11 TD	2	
	Atelier collectif	Conférences de professionnel·le·s	12 TD	0	6
		Enquêter sur le travail 1: préparation des terrains	22 TD	6	
		Enquêter sur le travail 2: atelier de terrain	10 TD	6	
	UE Risques professionnels et santé au travail	Retours d'expériences par mentorat collaboratif 1 (mutualisé M2 SCT)	2 TD	6	6
		Sociologie des risques professionnels	22 TD	4	
Diversité des approches & Santé au Travail		18 TD	2		
Autoformation INRS ( prévention RPS 10h)		10	2		
UE Langue	Work Analysis 1 (mutualisé M2 SCT)	16 CM	2	2	
UE Professionnalisation	Connaissances des acteurs et missions de stage	12 TD	3	3	
<b>Total heures semestre 1</b>			<b>296</b>		<b>30</b>

### SEMESTRE 2

	Intitulé des UE	Intitulé d'EC	Heures étudiant·e·s	Coef. EC	ECTS
Semestre 2	UE Professionnalisation et partenariats	Collaboration professionnelle Journée GRISSE	7 TD	-	0
		Journée des partenaires professionnels (invitation Inspection du travail, CARSAT, DREETS, OPPBTP, Présentation des concours, remise de diplôme)(mutualisé M2 SCT)	4 TD	-	
		Retours d'expériences par mentorat collaboratif 2 (mutualisé M2 SCT)	6 TD	-	
		Work Analysis 2 (mutualisé M2 SCT)	12 TD	-	
	UE Compétences transversales	Atelier RGPD	5 TD	-	0
		Prévention et secours civiques de niveau 1 (autoformation 7h)	7	-	
		Premiers secours en santé mentale	16 TD	-	
	UE Stage et Mémoire	Réflexivité sur la pratique	18	1	30
		Suivi individuel du stage et du mémoire	-	-	
		Mémoire et soutenance	-	29	
<b>Total semestre 2</b>			<b>75</b>	<b>30</b>	<b>30</b>



## Le contenu prévisionnel de la formation MASTER 2

### SEMESTRE 3

	Intitulé de l'UE	Intitulé de l'EC	Heures étudiant·e·s	Coef. EC	ECTS
Semestre 3	UE Connaissance de l'environnement SST	Réglementations et normes SST en entreprises	18 TD	3	6
		Les organisations gestionnaires de la qualité de vie au travail	21 TD	3	
		Enjeux environnementaux et controverses	15 TD	3	
	UE Risques professionnels et santé au travail	Approche comparée des risques professionnels	24 TD	6	6
		Politiques de santé publique et santé au travail	18 TD	6	
	UE Analyse des problèmes d'organisation et de travail	Diagnostiquer et agir en prévention	24 TD	6	6
		Traitement des données – Mesurer le travail	12 TD	6	
	UE Identification des risques au travail	Produire et actualiser des DUER	24 TD	3	6
		Instruction au sosie, travail et formation	18 TD	3	
		Produire des enquêtes post-accidents	18 TD	3	
	UE Alternance et projet de mémoire	Projet de mémoire	16 TD	4	6
		Work Analysis 1 (mutualisé M1 SCT)	16 CM	2	
	UE Ouverture professionnelle	Conférences de professionnel·le·s	6 TD	0	0
Retours d'expériences par mentorat collaboratif 1 (mutualisé M1 SCT)		2 TD	0		
<b>Total semestre 3</b>			<b>232</b>		<b>30</b>

### SEMESTRE 4

	Intitulé des UE	Intitulé de l'EC	Heures étudiant·e·s	Coef. EC	ECTS
Semestre 4	UE Professionnalisation et actualité juridique de la santé au travail	Diagnostic en situation professionnelle	18 TD		3
		Les mesures du travail	12 TD		
		Observations et confrontations aux traces de l'activité	18 TD		
		Conférences de professionnel·le·s	12 TD		
		Actualités juridiques de la santé au travail	24 TD		
	UE Alternance et mémoire	Suivi individuel du mémoire	10 TD		26
		Réflexivité et production sociologique	20 TD		
		Mémoire et soutenance	-		
	UE Professionnalisation et Partenariats	Retours d'expériences par mentorat collaboratif 2 (mutualisé M1 SCT)	6 TD		0
		Journée des partenaires professionnels (invitation Inspection du travail, CARSAT, DREETS, OPPBTP, Présentation des concours, remise de diplôme) (mutualisé M1 SCT)	4 TD		
		Collaboration professionnelle Journée GRISSE	7 TD		
		Journée d'étude SST	8 TD		
		Work Analysis 2 (mutualisé M1 SCT)			
UE Prévention de la désinsertion professionnelle	Trajectoire et usure au poste: approche interdisciplinaire	36 TD		1	
	Vulnérabilité et handicap : approche institutionnelle	6 TD			
	Ergonomie et organisation du travail: adapter et prévenir l'usure	18 TD			
<b>Total heures semestre 4</b>			<b>199</b>		<b>30</b>



**Calendrier du Master 2 en 2024-2025 (pour indication)**

En vert les semaines de formation à Nantes Université, en blanc et en rose les temps en entreprise (le rose indique les congés de l'UFR de sociologie pour information).  
 Les soutenances de mémoire de M2 ont lieu la dernière semaine de juin (première session) et la première semaine de septembre (deuxième session).

SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JAN.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL./AOÛT	SEPT.
1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Me	1 Sa	1 Sa	1 Ma	1 Je	1 Di		1 Lu
2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Di	2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu		2 Ma
3 Ma	3 Je	3 Di	3 Ma	3 Ve	3 Lu	3 Lu	3 Je	3 Sa	3 Ma		3 Me
4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Me	4 Sa	4 Ma	4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me		4 Je
5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Je	5 Di	5 Me	5 Me	5 Sa	5 Lu	5 Je		5 Ve
6 Ve	6 Di	6 Me	6 Ve	6 Lu	6 Je	6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve		6 Sa
7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Sa	7 Ma	7 Ve	7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa		7 Di
8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Di	8 Me	8 Sa	8 Sa	8 Ma	8 Je	8 Di		8 Lu
9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Lu	9 Je	9 Di	9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu		9 Ma
10 Ma	10 Je	10 Di	10 Ma	10 Ve	10 Lu	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma		10 Me
11 Me	11 Ve	11 Lu	11 Me	11 Sa	11 Ma	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me		11 Je
12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Je	12 Di	12 Me	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je		12 Ve
13 Ve	13 Di	13 Me	13 Ve	13 Lu	13 Je	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve		13 Sa
14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Ve	14 Ve	14 Lu	14 Je	14 Sa		14 Di
15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Di	15 Me	15 Sa	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di		15 Lu
16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Lu	16 Je	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu		16 Ma
17 Ma	17 Je	17 Di	17 Ma	17 Ve	17 Lu	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma		17 Me
18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Me	18 Sa	18 Ma	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me		18 Je
19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Di	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je		19 Ve
20 Ve	20 Di	20 Me	20 Ve	20 Lu	20 Je	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve		20 Sa
21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Sa	21 Ma	21 Ve	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa		21 Di
22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Di	22 Me	22 Sa	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di		22 Lu
23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Lu	23 Je	23 Di	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu		23 Ma
24 Ma	24 Je	24 Di	24 Ma	24 Ve	24 Lu	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma		24 Me
25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Me	25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me		25 Je
26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Je	26 Di	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je		26 Ve
27 Ve	27 Di	27 Me	27 Ve	27 Lu	27 Je	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve		27 Sa
28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Sa	28 Ma	28 Ve	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa		28 Di
29 Di	29 Ma	29 Ve	29 Di	29 Me			29 Sa	29 Ma	29 Di		29 Lu
30 Lu	30 Me	30 Sa	30 Lu	30 Je			30 Di	30 Me	30 Ve		30 Ma
	31 Je		31 Ma	31 Ve			31 Lu		31 Sa		

Cours en vert

Période en entreprise en blanc

Jours fériés en rouge

Période de soutenance en bleu



## Les intervenant·e·s

- **Marie ARBELOT**, Responsable de la bibliothèque de sociologie, Nantes Univ.
- **Michel BACHELOT**, Ingénieur conseil BTP à la CARSAT Pays de la Loire.
- **Carole Balcon**, **Consultante en conditions de travail, Secafi**
- **Damien BUCCO**, Inspecteur du travail, Sociojuriste clinicien en droit du travail.
- **Anne ARMANT**, Sociologue du travail, cheffe de projet empowerment et QVT, CHU.
- **Louis-Marie BARNIER**, Sociologue du travail, chercheur associé au LEST, Univ. Aix-Marseille.
- **Anne-Laure BELLANGER**, **Avocate du travail, Cabinet La Boetie.**
- **Jean-Baptiste COMBY**, Maître de conférences en Infocom, Nantes Univ. chercheur associé au CENS
- **Fanny DARBUS**, Maître de conférences en sociologie, CENS, Nantes Univ. CESSP, EHES
- **Éric DRAIS**, Sociologue, Chercheur à l'INRS.
- **Pascal DUPONT**, préventeur, CARSAT Pays de Loire.
- **Pierre GRIMAUD**, chargé de mission, ARACT Pays de la Loire.
- **Carole HIRTZMANN**, Professeure d'anglais, Nantes Univ.
- **Thibaut MENOUX**, Maître de conférences en sociologie, CENS, Nantes Univ.
- **Sylvie MOREL**, Maître de conférences en sociologie, CENS, Nantes Univ.
- **Sophie ORANGE**, Maîtresse de conférences HDR en sociologie, CENS, Nantes Univ.
- **Fabienne PAVIS**, Maître de conférences en sociologie, CENS, Nantes Univ.
- **Christophe REAL**, Ergonome, Responsable du Pôle Ergonomie, CNAM Pays de la Loire.
- **Aliette ROUX**, Ingénieure de recherche PROGEDO-Loire, MSH Ange Guépin.
- **Pascal Simonet**, **Psychologue du travail, CREN, Nantes Univ.**
- **Dominique Tripodi**, **Medecin, CHU, Nantes Univ.**
- **Christine VIDAL-GOMEL**, Professeur des Universités en sc. de l'éducation, CREN, Nantes Univ.
- **Antoine VION**, Professeur des Universités en sociologie, CENS, Nantes Univ.



### **Quelques partenaires du Master SCT**

- Le master GRISSE - Gestion des Risques, Santé, Sécurité, Environnement. UFR SCIENCES, Nantes Université.
- L'INTEFP (organisme public de formation des inspecteur·trice·s du travail.
- Technologia : cabinet d'expertises économiques, financières et sociales qui travaille pour le compte de Comités d'entreprises et de CSE.
- Le Centre Nantais de Sociologie (CENS) : Unité Mixte de Recherche CNRS intégré au sein de l'UFR de sociologie de Nantes Université.
- Le CFA Formasup Pays de la Loire : Centre de formation d'Apprentis assurant le suivi de nos étudiant·e·s en contrat d'apprentissage.
- La CARSAT Pays de la Loire : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.

### **Quelques ressources que nous vous encourageons à consulter pour candidater au Master Santé et conditions de travail**

- Avril C., Cartier M., Serre D., Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits, Paris, La Découverte, 2010.
- Baudelot C., Gollac M., Bessiere C., Coutant I., Godechot O., Serre D., Viguier F., Travailler pour être heureux ?, Paris, Fayard, 2002.
- Belorgey N., L'Hôpital sous pression. Enquête sur le « nouveau management public », Paris, La Découverte, 2010.
- Gollac M., Volkoff S., Les Conditions de travail, Paris, La Découverte, 2000.
- Sarfati F., Waser A.-M (dir). Dossier « Santé et travail : déjouer les risques », Sociologies pratiques, 2013/26.
- Linhart D., La Modernisation des entreprises, Paris, La Découverte, 2010.
- Thébaud-Mony A., Davezies P., Vogel L., Volkoff S. (dir), Les Risques du travail, Paris, La Découverte, 2015.

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

<http://gestes.net/>

<http://www.cee-recherche.fr/>

<http://www.inserm.fr/>

[www.la-petite-boite-a-outils.org/](http://www.la-petite-boite-a-outils.org/)

[www.anact.fr/](http://www.anact.fr/)

<http://journals.openedition.org/pistes/>